

ASSEMBLEE NATIONALE

18 novembre 2004

COHÉSION SOCIALE - (n° 1911)

AMENDEMENT

N° 91

présenté par

Mmes JACQUAINT et JAMBU, MM. GREMETZ et BOCQUET
et les membres du groupe Communistes et Républicains

ARTICLE 55

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.